

5. Structure et axes

Le PCCom se compose de 6 axes chapeautés par une vision stratégique posant la promotion de la santé et de la qualité de vie, ainsi que le renforcement de la biodiversité comme finalités principales. Les axes ont été définis en fonction des priorités issues du

diagnostic : principales sources d'émissions de gaz à effet de serre du territoire et principaux facteurs de vulnérabilité face aux changements climatiques.



Promouvoir la santé et la qualité de vie, renforcer la biodiversité à travers une stratégie coordonnée de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques

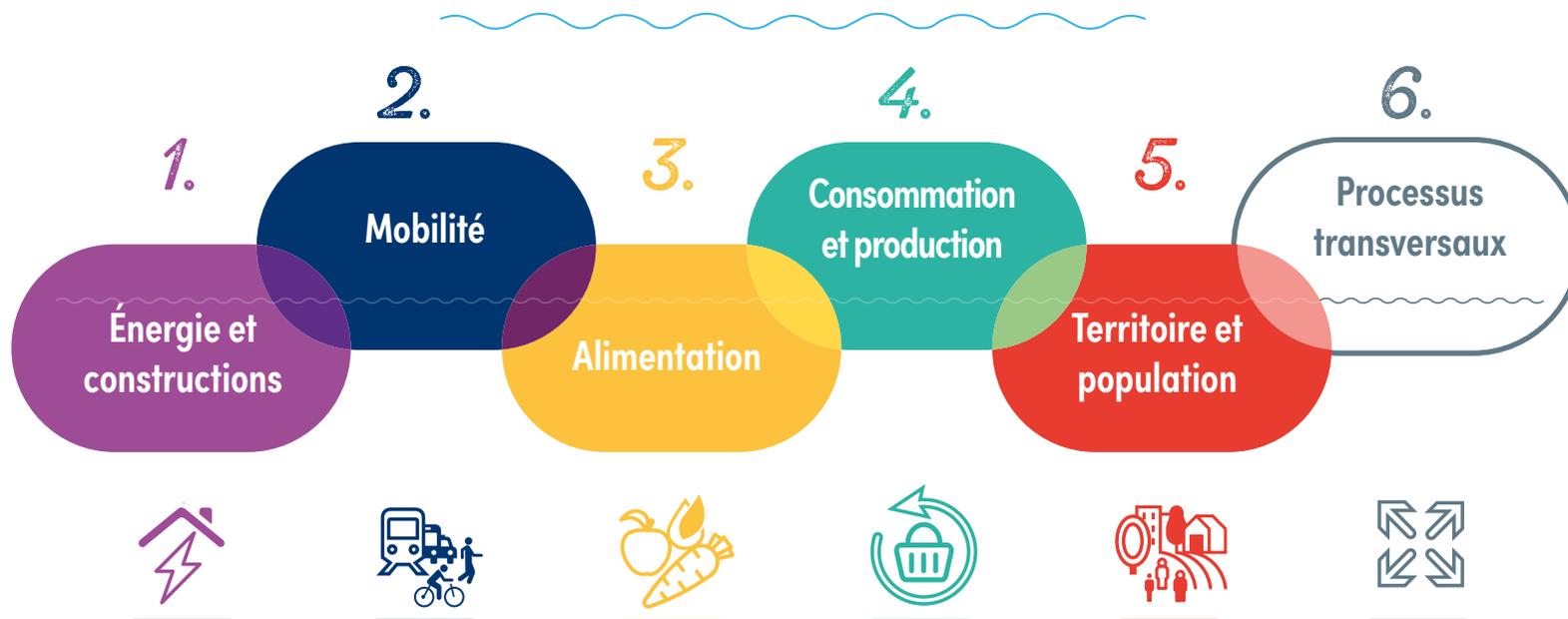


Figure 8 – Structure du Plan climat communal : vision et axes

La structure d'ensemble au sein de laquelle ces axes s'articulent est le résultat du travail d'appropriation des thématiques du Plan climat cantonal 2030 - 2^e génération effectué durant tout le processus de construction du PCCom (voir le Chapitre 3, Processus d'élaboration). De ce travail, mené avec l'ensemble des services de la Commune, découlent certains choix méthodologiques propres au Plan climat versoisien :

- **Vision stratégique:** au-delà des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation du territoire aux changements climatiques, la Commune souhaite rappeler que la finalité du PCCom est la promotion de la santé et de la qualité de vie de la population, ainsi que le renforcement de la biodiversité, qui elle-même conditionne la vie humaine.
- **Articulation entre réduction et adaptation:** considérant le lien étroit qui existe, dans le fonctionnement du territoire, entre les enjeux de réduction et d'adaptation, il a été décidé de ne pas classer les axes du PCCom en fonction de cette distinction. Si chaque mesure du plan a une orientation prioritaire (plutôt réduction pour les unes, plutôt adaptation pour les autres), il est essentiel de rechercher un maximum de synergies entre les moyens déployés au bénéfice de l'un et l'autre de ces objectifs. L'enjeu est aussi de s'assurer qu'aucun effort de réduction des émissions ne va à l'encontre de l'adaptation (ce qui peut arriver lorsque, par exemple, des installations énergétiques renouvelables sont massivement développées au détriment des milieux naturels), et inversement qu'aucun effort d'adaptation ne pèjore les émissions de gaz à effet de serre (ce qui peut arriver lorsque, par exemple, nous recourons massivement à la climatisation électrique).

- **Importance de la coordination transversale et des processus de collaboration:** le processus d'élaboration du PCCom a mis en évidence l'importance des modes de collaboration qui sous-tendent la mise en œuvre et l'ajustement régulier de ce plan, entre les services de l'administration mais aussi avec les partenaires du territoire (autres collectivités publiques, population et entreprises locales). Le 6^e axe du plan a ainsi été dédié à ces enjeux, ce qui lui confère un statut particulier en comparaison avec les précédents axes, davantage conçus selon une logique thématique.

Les 6 axes du PCCom permettent de couvrir l'ensemble des enjeux climatiques pertinents pour le territoire de Versoix

L'axe 1 «Energie et constructions» traite les enjeux relatifs aux bâtiments et infrastructures, sous l'angle des émissions de gaz à effet de serre liées à leurs consommations énergétiques comme à leur construction ou rénovation, mais aussi sous l'angle de leurs capacités à s'adapter aux changements climatiques (confort thermique des occupants et contribution aux îlots de fraîcheur, résistance face aux événements météorologiques extrêmes, etc.).

L'axe 2 «Mobilité» traite les enjeux liés aux déplacements des personnes et aux transports de marchandises, sous l'angle des émissions liées aux consommations énergétiques comme au cycle de vie des véhicules et infrastructures de mobilité, mais aussi sous l'angle de l'adaptation de ces infrastructures aux changements climatiques.

L'axe 3 «Alimentation» couvre les enjeux relatifs à l'ensemble des composantes des filières alimentaires (production, transformation, distribution, consommation). Particulièrement lié aux questions de santé, cet axe traite de la construction de filières alimentaires locales, dont le but est à la fois la réduction de l'impact carbone de l'alimentation et l'adaptation de notre société aux perturbations qui pourraient intervenir sur les marchés internationaux des biens alimentaires, sous l'effet notamment des changements climatiques.

L'axe 4 «Consommation et production» traite les enjeux liés à l'impact carbone de l'ensemble des biens et services consommés localement, mais interroge aussi l'évolution du tissu économique local dans une perspective de réduction de la dépendance, donc de la vulnérabilité du territoire, vis-à-vis de filières d'approvisionnement internationales qui, comme pour l'alimentation, peuvent être perturbées notamment par les changements climatiques.

L'axe 5 «Territoire et population» traite majoritairement des enjeux d'adaptation liés aux îlots de chaleur et événements climatiques extrêmes, aux ressources naturelles ainsi qu'aux activités agricoles et forestières. Les enjeux de réduction y sont également présents à travers les choix d'aménagement du territoire qui sous-tendent la prise en charge de ces différentes thématiques, ainsi qu'à travers la question de la séquestration de carbone dans les sols.

L'axe 6 «Processus transversaux» traite enfin des enjeux liés aux coordinations internes et externes à l'administration, ainsi qu'aux modalités de suivi et de mise à jour du plan, dont dépendront les possibilités de transformation effective du territoire.

